Compte rendu de conférences régionales

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **35 (1906)**

Heft 2

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

$$\text{ou } 10{,}5\,x + 10\,x + 185 \times 500 = 22{,}5\,x - 4800 \times 22{,}5$$
$$2\,x = 185 \times 500 + 4800 \times 22{,}5 = 200500$$
$$x = 100250$$

3. Le lait contenu dans un vase, dont la capacité est 6 l. 5, pèse 6 kg. 671. La densité du lait pur est 1,03. On demande : 1° si le lait contenu dans le vase est mélangé d'eau ; 2° s'il en contient, d'en déterminer la quantité.

Solution. — 6 l. 5 de lait pur pèsent 1 kg. 03 × 6,5 = 6 kg. 695.

Le lait du vase pèse 6695 — 6671 = 24 gr. de moins.

Chaque fois qu'un litre de lait est remplacé par un litre d'eau, il y a une diminution de poids de 1030 — 1000 = 30 gr.

On a donc ajouté 1 l. $\times \frac{24}{30}$ = 0 l. 8, soit 8 décilitres d'eau.

J. Aebischer.

COMPTE RENDU DE CONFÉRENCES RÉGIONALES

A Cressier-sur-Morat, le 4 décembre 1905.

Les feuilles mortes elles-mêmes ont disparu. Les arbres élèvent tristement, vers un ciel toujours gris, des rameaux veufs de leur verdure. C'est la froide saison. Un brouillard incertain fait trembler de mornes paysages et chaque branche, chaque brin d'herbe décoloré grelotte et pleure sous le frisson de ce brouillard humide et froid.

Poursuivi par ces pensées de deuil, je m'achemine tout rêveur vers le village charmant de Cressier, où notre dévoué Inspecteur nous a convoqués pour une nouvelle conférence régionale.

Il est 1 h. ½. Dans la modeste salle de classe sont déjà rangés une douzaine de futurs recrutables du cours de perfectionnement de Cressier. Après la prière d'usage, la classe commence. Lecture, rédaction, géographie, dessin, géométrie, tout y passe. L'ordre du jour est serré, pas un moment à perdre : aussi remarque-t-on un peu de fièvreuse précipitation. Il est 4 h. ½. La classe se termine et la conférence proprement dite va commencer.

M. l'Inspecteur débute par quelques avis :

1° Les recrutables astreints, de par leurs notes insuffisantes, à des leçons supplémentaires feront leurs travaux dans un cahier à part pour faciliter le contrôle de ces leçons.

2° Les jeunes gens qui obtiennent un congé pour une leçon du cours de perfectionnement suivront une de ces leçons supplémentaires.

3° Dans vos leçons poursuivez un but bien déterminé et ne faites pas, à tout instant, des digressions.

4° N'interrompez pas vos élèves pendant le compte rendu de la lecture.

5° Exigez des réponses satisfaisantes et complètes, aussi bien pour le fond que pour la forme.

6° Ne commencez donc pas les réponses.

7° Ayez constamment à portée de la main : un décimètre cube, un mètre plié en décimètres, et autres objets utiles et pratiques dans l'enseignement du système métrique.

8° L'enseignement intuitif est encore nécessaire au cours de perfectionnement : Le musée scolaire vous rendra, là encore, beaucoup de services.

La critique des leçons qui a suivi cet entretien, a été très intéressante et nourrie. Elle a prouvé que les maîtres avaient très bien préparé le plan de leurs leçons. Aussi, ont-elles intéressé et charmé tous les membres de la conférence, sans excepter M. le Curé de Cressier, qui a bien voulu honorer la réunion de sa présence.

Je ne terminerai pas sans souligner ici la bonne tenue, la discipline et l'application qu'ont montrées les jeunes gens de Cressier durant cette longue séance. Il fait nuit ; l'on se sépare non sans avoir fait honneur à la gentillesse dont nous sommes l'objet de la part de notre cher et généreux collègue de Cressier.

GUILLAUME, *inst.*

***

A Chénens, le 11 décembre.

La salle d'école de Chénens, avec lumière électrique et plusieurs ingénieux progrès, nous attend dans sa toilette de fête. Une douzaine d'élèves représentent un cours de perfectionnement divisé en deux sections. Lecture, rédaction, calcul, connaissances civiques, géométrie et dessin, telles sont les branches qui figurent à l'ordre du jour. La classe, commencée à 1 h. ½, se termine à 4 heures.

Après quelques conseils de M. Perriard, inspecteur, sur la tenue du cours de perfectionnement, l'on passe à la critique des leçons.

1° M. R. a choisi comme sujet de lecture : Les boissons, IIIe degré, page 552. Chacun loue l'excellente méthode suivie. M. l'Inspecteur conseille de choisir aussi les lectures dans les journaux, les revues, les brochures, etc.

2° M. R. étudie avec les deux divisions la règle d'intérêt. Leçon bonne. Il est conseillé de ne pas précipiter les explications. Les séries de calcul ne doivent s'employer que comme moyen de répétition.

3° M. R., à Prez, nous offre un modèle dans sa préparation de la rédaction : Lettre d'un militaire à ses parents pour demander de l'argent.

4° M. A. étudie le canton de Berne, en condensant dans la même leçon : Histoire, géographie et instruction civique. Voilà la vraie leçon telle qu'elle doit se donner au cours de perfectionnement.

5° M. R., à Cottens, s'occupe du dessin d'une petite scie. Après une courte répétition géométrique sur le rectangle, le maître nous fait voir les avantages de la méthode suivie actuellement pour l'enseignement du dessin.

Un système de rouleaux et poulies, imaginé par le maître du lieu vu le manque de place pour suspendre les cartes géographiques, nous a vivement intéressé. C'est un système simple, ingénieux, très pratique, bon marché, que chaque instituteur peut établir lui-même.

Aussi quittons-nous tous l'excellent collègue de Chénens avec la résolution de l'imiter.

Avant de nous laisser partir, M. R. veut encore bien nous offrir une charmante collation. Merci.

Em. Fisch, *secrét.*

✝ M. Benoît Vonlanthen

INSPECTEUR SCOLAIRE

La mort de M. Vonlanthen, survenue le 9 janvier, vient allonger la liste de ces hommes profondément dévoués à l'école qui, hélas! nous paraissent trop tôt enlevés. M. Vonlanthen est décédé à l'âge de 57 ans, après une longue et implacable maladie, chrétiennement supportée.

Les imposantes funérailles qui lui ont été faites, à Tavel, vendredi 12 janvier, ont montré combien vifs étaient les regrets de tous ceux qui l'ont connu et aimé. L'église du chef-lieu de la Singine avait peine à contenir l'affluence remarquable de parents, d'amis, d'élèves, de fonctionnaires, de délégués, d'ecclésiastiques, de hauts magistrats, accourus pour rendre un suprême hommage à cet homme de bien.

Les questions pédagogiques attiraient M. Vonlanthen. Pendant ses études au gymnase et au Lycée de Fribourg, il fut précepteur dans la famille de M. de Diesbach de Rosières. Il exerça aussi les fonctions de la surveillance au Collège.

Des talents variés, la connaissance approfondie des langues allemande et française le signalèrent bientôt à l'attention du Conseil d'Etat et de la Direction de l'Instruction publique. En 1879, il fut nommé inspecteur scolaire de l'arrondissement Sarine et Glâne. Lors de la réorganisation de l'inspectorat, en 1883, M. Vonlanthen garda l'arrondissement de la Sarine, qu'il dirigea jusqu'en 1887.

A cette époque, il fut appelé au secrétariat de la Direction de l'Instruction publique, qu'il occupa deux ans. Nommé ensuite professeur de branches réales au gymnase allemand du Collège Saint-Michel, il ne tarda pas à être désigné, en 1892, pour remplir les fonctions, qu'il occupa jusqu'à sa mort, de contrôleur des hypothèques de la Singine et, en même temps, d'inspecteur des écoles régionales et secondaires allemandes. Ajoutons que, depuis 1881, il était membre de la Commission des Etudes, section allemande, et, à partir de 1904, président de la Comission du Dépôt du matériel scolaire.